CLU
FRC
1375

LES
BAVARDAGES
POLITIQUES
DE LA RUE SAINT-DENIS.

M&W 2671

LES BAVARDAGES POLITIQUES DE LA RUE SAINT-DENIS,

OU

CONVERSATIONS TRÈS-BOURGEOISE,

SUR LES AFFAIRES DU TEMS.

A AMSTERDAM.

1789.

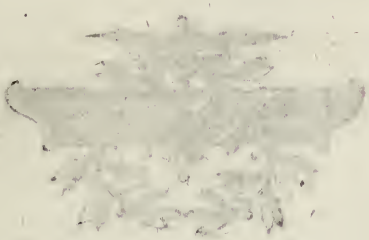

NOTE
DE L'ÉDITEUR.

Le Public est inondé de Pamphlets ; je n'en ai lu aucun, parce que je suis pauvre & qu'il faut être riche pour se les procurer. M. Véradic, chez lequel j'ai l'honneur d'être garçon de magasin, les achete tous ; mais aussi inexorable que le Parlement, il les brûle pour la plupart, en disant des injures aux Auteurs : l'un est un vil esclave ; l'autre un homme à préjugés ; celui-ci est payé par des traîtres pour invectiver le Ministre vertueux, dont le nom seul a sauvé la Patrie ; celui-là est embéguiné des sottises de sa nourrice ; un autre, enfin, montre une vaste érudition, une connoissance parfaite de l'histoire de tous les siecles, comme s'il étoit besoin, au moment où l'on raisonne le plus, de

l'exemple des tems, où l'on raiſonnoit le moins. En un mot, l'honnête M. Véradic exécute ſans miſéricorde les Auteurs qui ne lui plaiſent point; les autres, il les enferme ſoigneuſement, & je ſerois encore dans la plus profonde ignorance, de ce qui agite la Nation, ſans une querelle qui s'éleva, la ſemaine derniere, entre un Abbé muſqué, un Céſar à talons rouges, qui vantoient leur naiſſance, leurs dignités, leurs prérogatives, & mon cher maître qui leur diſoit franchement, que bientôt ils ſeroient plus modeſtes. M. Doucin, le meilleur & le plus modéré des marchands des ſix Corps, tirant M. Véradic par la manche, le força à la retraite. Il étoit tems; le plumet s'étoit hériſſé; déjà il vouloit punir un petit bourgeois aſſez téméraire pour offenſer un gentil-homme qui parloit de tactique, combats, ſieges, marches, contremarches, &c. bien mieux que les Saxes, les Villars, les Turenne & les Condés;

un gentil-homme enfin, qui ſavoit approviſionner & nourrir les armées avec une économie & une ſagacité inconcevables. L'abbé ne crioit pas, mais l'œil en couliſſe & demi-clos, il diſoit entre ſes dents; je te connois, je défendrai à ma petite d'acheter chez toi, & ſi quelque jour la ſainte inquiſition s'établit en France, comme je l'eſpere, je te promets..... M. Véradic étoit déjà bien loin.

Je dois donc à cette rixe l'avantage d'être, à-peu-près, au courant des affaires, parce que le grand pacificateur, M. Doucin, craignant une nouvelle guerre, a déterminé ſon ami à reſter dans ſon arriere-boutique; là, ils diſputent amicalement chaque jour, j'écoute du comptoir, & graces à l'heureux talent de griffonner auſſi vîte que la parole, j'écris avidement leurs diſcours. Si cette premiere converſation plaît au Public, je lui donnerai les autres, ſans y faire le moindre changement. Tant pis, dira-t-on, vos In-

terlocuteurs ne ſont pas Académiciens. Je le ſais, mais je les cautionne, honnête-gens, excellens Patriotes, & les meilleurs ſerviteurs du Roi, quoiqu'ils ne poſſédent ni titres ni penſions, & puis, dans ce moment, on a beſoin de bons ſens, & point du tout d'eſprit ni d'éloquence. Ainſi penſe M. Véradic, & M. Véradic a raiſon. Au ſurplus, ce petit Ouvrage ne déplaira pas aux perſonnes curieuſes de lire dans l'âme du Tiers-Etat.

LES BAVARDAGES POLITIQUES DE LA RUE SAINT-DENIS.

M. Doucin.

Bonjour voiſin ; vous le voyez, je ſuis de parole : ne vaut-il pas mieux cauſer ici tranquillement, que d'aller diſputer dans un lieu public ? Je tremblois hier en vous entendant parler avec tant de chaleur, en préſence de gens que nous ne connoiſſions pas, & dont quelques-unsparoiſſoient irrités de vos diſcours.

M. Véradic.

Ils avoient tort : je ne diſois rien que de raiſonnable.

M. DOUCIN.

Vous le croyez ; cependant on vous traitoit d'enthousiaste, de fanatique, de cerveau brûlé.

M. VÉRADIC.

De tels reproches ne pouvoient m'offenser. S'il est un fanatisme louable, c'est celui de la Patrie ; & pour être enthousiaste, il faut de l'âme, il faut sentir fortement.

M. DOUCIN.

Oui : mais il est toujours sage de s'exprimer avec modération. Avouez que vous heurtiez sans ménagement, ce que l'on est dans l'habitude de respecter ou craindre depuis long-tems.

M. VÉRADIC.

Qui ? la Noblesse, le Clergé ?

M. DOUCIN.

Positivement.

M. VÉRADIC.

Mon ami, leur regne a trop duré, il est tems qu'il finisse, il est tems d'anéantir des abus horribles & désastreux.

M. VÉRADIC.

Et qui opérera cette grande révolution ?

Les Etats-Généraux ? De bonne-foi, penſez-vous qu'ils s'en occupent ?

M. VÉRADIC.

Ils le devront du moins, & s'ils ne le font pas, je les conſidérerai, non, comme les reſtaurateurs, mais comme les ennemis de la Patrie. Au ſurplus, je ne ſuis pas tranquille ſur le réſultat de cette Aſſemblée. Peut-être, de nouveau obſtacles.....

M. DOUCIN.

On les ſurmontera ; nous avons pour nous le meilleur des Rois & le plus ſage des Miniſtres.

M. VÉRADIC.

D'accord : mais le bien général contrarie trop les intérêts de nos vieux tyrans, pour qu'ils ne s'oppoſent pas de toutes leurs forces à ce qui pourroit le produire. Savons-nous encore comment & par qui la Nation ſera repréſentée ?

M. DOUCIN.

Perſonne n'ignore que le Tiers-Etat aura ſeul autant de Repréſentans que la Nobleſſe & le Clergé réunis.

M. VÉRADIC.

Je le souhaite, je l'espere & n'en suis pas plus tranquille. Les Députés de la Nation (car c'est ainsi que je nomme le Tiers-Etat) auront-ils assez de force ou d'énergie pour résister à l'influence de deux Ordres trop jaloux de leur prééminence, sur-tout de leurs immunités pour y laisser porter atteinte ? Pourquoi des Prêtres à cette Assemblée ? Par état, ne sont-ils pas exclus de toute Administration politique ? Sont-ils Peres, Epoux, Citoyens, exercent-ils des Arts ou Métiers, sont-ils Cultivateurs ! ont-ils & doivent-ils remplir d'autres fonctions que celles du Sacerdoce ? Dans les siecles d'ignorance & de superstition, tems malheureux dont ils ont trop profité ! presque seuls ils savoient lire ; la nécessité vouloit que l'on recourût à leurs talens ; mais aujourd'hui qu'il y a beaucoup, & peut-être trop de lumieres dans toutes les classes de la société, n'y a t-il pas de la foiblesse à les appeller à une Assemblée où ils ne porteront, comme autrefois, que l'hypocrisie, l'ambition, l'égoïsme, l'intrigue & la cabale ?

M. DOUCIN.

Vous envoyez donc le Clergé chanter son breviaire & confesser les bonnes-gens.

M. VÉRADIC.

Ne raillons pas, M. Doucin, parlons sérieusement. Que sont vos Prélats ou plutôt que doivent-ils être ? Les Ministres d'une religion sainte, ennemie de l'orgueil, de l'ambition, du faste & de l'avarice, commandant à tous & à chacun de mépriser les richesses & les honneurs, & de porter le plus tendre amour au prochain. Si notre divin Législateur exige ces vertus de tout Chrétien, à plus forte raison, doivent-elles caractériser les hommes chargés de nous prêcher sa morale sublime. Reconnoissez-vous là votre Clergé ? Lui qui ose se dire le premier Ordre du Royaume; lui qu'une ambition demesurée dévore sans cesse ; lui qui prétend se mêler de toutes les parties de l'Administration ; lui qui porte fastueusement les titres les plus pompeux ; lui qui regorgeant de richesses, les consume dans le luxe, la molesse & très-souvent dans la plus crapuleuse débauche ; lui . . . . . mais non, voulez-vous le juger mieux ? Parcourez l'histoire : vous le verrez souffler la discorde sur la terre, semer les dissentions, les troubles & les horreurs des guerres civiles, armer au nom de Dieu, d'un Dieu de clémence, de concorde & de paix,

le Frere contre le Frere, le Pere contre ſes Enfans, les Peuples contre le Souverain, vous le verrez, un Chriſt en main, commander le crime, le carnage & la dévaſtation, vous le verrez ébranler le trône, inſulter, perſécuter les Rois comme les Sujets, s'ériger en Maître, en Juge de l'Univer, & ſubjuguer les eſprits par les terreurs de la ſuperſtition ; vous le verrez extorquer de la foibleſſe de nos aïeux des biens immenſes, & s'enrichir en prêchant la pauvreté; vous le verrez encore.....

M. Doucin.

Doucement, mon ami, comme vous j'ai frémi à la lecture de toutes ces horreurs ; comme vous je gémis de voir combien le Clergé ſe tient éloigné de ſes devoirs. Mais laiſſons-là cette matiere. Il vous répugne que les Prêtres forment un Ordre, vous êtes fâché qu'ils ayent une repréſentation aux Etats; vous voudriez qu'ils s'occupaſſent uniquement du ſoin de prêcher par leur conduite, encore plus que par leurs diſcours, la pratique des vertus Chrétiennes, qu'on ne les vît enfin, qu'à l'autel. En cela, tout le monde eſt d'accord avec vous, & je me ſuis dit cent fois ce dont vous alliez me donner un long détail ; mais que

voulez vous faire contre un uſage preſqu'auſſi ancien que la Monarchie ? Ni vous ni moi nous n'empêcherons qu'il ſoit ſuivi dans les circonſtances actuelles ; formons des vœux pour qu'il ne ſoit pas funeſte.

M. VÉRADIC.

Il le ſera, Monſieur, il le fera : le Clergé ſe tait, ſon ſilence m'eſt ſuſpect ; je tremble.....

M. DOUCIN.

Raſſurez-vous ; ſes efforts déſormais ſeroient impuiſſans : la France n'eſt plus fanatique, elle raiſonne.

M. VÉRADIC.

Je ne ſuis pas entierement de votre avis. Sans doute la Nation connoît ſes intérêts, elle apperçoit les vices & les abus qu'il faudroit détruire ou corriger ; mais encroutée qu'elle eſt dans ſes vieux préjugés, la raiſon l'éclaire & ne l'échauffe pas ; elle voit le mal, en gémit d'abord, rit enſuite & l'oublie, juſqu'à ce qu'une criſe nouvelle amene d'autres douleurs qui ſe terminent de même. Le moment préſent eſt tout pour elle. C'eſt à cetre légereté inſouciante, qu'il faut attribuer notre poſition déplorable. Puiſſe l'excès de nos maux faire ſentir enfin la néceſſité d'une

réforme dans la conſtitution. Je le deſire ſans l'eſpérer.

M. Doucin.

Pourquoi ? Ces craintes bleſſent également le Monarque qui commande notre félicité & l'Aſſemblée reſpectable qui doit l'opérer.

M. Véradic.

Eh ! Monſieur, je ſuis tranquille ſur les intentions du Roi, mais je vois à cette *Aſſemblée* deux Ordres ambitieux & jaloux de leurs privileges ; j'y vois les éternels oppreſſeurs de la Nation ; j'y vois un million d'intérêts particuliers heurter l'intérêt général.

M. Doucin.

Ils s'y briſeront, croyez-moi, & j'aurai quelque jour le plaiſir de vous faire rougir de vos terreurs. Mais vous ne m'avez encore rien dit de la Nobleſſe. L'empêcherez-vous auſſi de veiller à la conſervation de ſes droits ; pour le coup, je vous trouverois déraiſonnable.

M. Véradic.

Vous parlez comme ſi les vôtres étoient nuls : dites-moi donc s'il en eſt de plus ſacrés que ceux d'une Nation entiere ? eſt-il juſte que vingt millions

lions de François demeurent perpétuellement les victimes d'un préjugé imbécile ? Que ſont vos Nobles ? Des hommes comme vous & moi, comme le porte-faix qui eſt à ma porte ; pas autre choſe. La Nobleſſe n'eſt qu'une chimere auſſi nuiſible que ridicule. Il n'y a qu'une eſpece d'hommes.

M. DOUCIN.

Belle nouvelle ! Tout le monde ſait cela.

M. VÉRADIC.

Oui : tout le monde le ſait, & tout le monde agit comme s'il l'ignoroit. On a la baſſeſſe de ramper aux pieds de ces êtres qui nous ruinent & nous mépriſent. Nos ancêtres étoient des ſots & nous le ſommes plus qu'eux de laiſſer ſubſiſter leurs bévues.

M. DOUCIN.

Vous vous échauffez, M. Véradic, déjà vous annoncez un ſyſtême, qui, s'il étoit adopté, renverſeroit abſolument les Sociétés les mieux établies. Dans toute eſpece de Gouvernement, il faut que la Nation ſoit diviſée en pluſieurs claſſes, qu'il y ait des rangs, des diſtinctions, des prééminences, & une ſubordination graduelle ;

détruiſez cette Hiérarchie ſi néceſſaire, vous n'aurez bientôt que trouble & confuſion.

M. VÉRADIC.

N'allez pas plus loin, mon cher Monſieur, je ſais cela comme vous, comme vous je ſens la néceſſité de l'inégalité des conditions; mais ce dont je ne conviendrai jamais, c'eſt que l'on puiſſe admettre des hommes de deux races, l'une des tyrans, l'autre d'eſclaves. On ne me perſuadera pas que tel homme eſt plus parfait que tel autre, parce que le biſaïeul du premier aura commandé l'armée, tandis que les ancêtres du ſecond auront exercé un Art, un Métier, ou cultivé paiſiblement la terre. Ennobliſſons les hommes, non les familles; que celui qui montre des vertus & des talens utiles, obtienne un emploi honorable; qu'il jouiſſe de certaines diſtinctions, de certains privileges, & qu'il ſoit revêtu d'une meſure quelconque de puiſſance & d'autorité, rien de plus juſte; mais que ſes enfans rentrent dans la claſſe de ſimples Citoyens, qu'ils végetent dans l'obſcurité s'ils ne peuvent reſſembler à leur pere. Il eſt auſſi abſurde de les récompenſer des ſervices & du merite de leurs auteurs, que d'étendre ſur la famille & la poſtérité d'un coupable, la honte de ſon ſupplice. Je le

répéte, l'hérédité de la Nobleſſe eſt le comble de la déraiſon. Je ne connois, moi, qu'une famille noble, c'eſt celle du Monarque, non parce qu'elle eſt plus ancienne, mais parce que la Nation l'a choiſie pour occuper le Trône à l'excluſion de toute autre.

M. DOUCIN.

Où ſont donc les conſéquences de cette hérédité ? Je ne les vois point du tout.

M. VÉRADIC.

C'eſt que vous ne voulez rien voir, c'eſt que vous avez cette bonhommie que l'on reſpire ſur les bords de la Seine. Quoi ! vous n'êtes pas humilié de ſentir vous & vos enfans exclus des grands emplois, des honneurs & des dignités.

M. DOUCIN.

Bon ! Ne ſuis-je pas le maître d'ennoblir demain toute ma poſtérité, il ne m'en coûtera que de l'argent. Mais je ne ſuis pas aſſez fou pour mettre mes enfans dans le cas de rougir de celui qui les auroit rendus Gentilshommes.

M. VÉRADIC.

Je ſuis content de vous, voilà ce qui s'appelle raiſonner, & plût-à-Dieu que l'on eût toujours

eu la façon de voir & de penſer dont je vous félicite, il reſteroit à peine vingt ou trente Maiſons anciennes, & l'on pourroit, ſans inconvéniens, les laiſſer jouer avec leur marote.

M. Doucin.

J'étois bien certain de votre approbation ; mais ne nous écartons pas de notre objet. Il étoit queſtion des conſéquences de l'hérédité de la Nobleſſe.

M. Véradic.

Voici pour vous en donner une idée. A peine ces êtres prétendus Nobles, & d'une nature privilégiée, ont-ils vu le jour, que l'on peut annoncer leurs deſtins. Celui-ci commandera les Armées, celui-là brillera dans la carriere diplomatique, l'un fera reſpecter le pavillon François ſur les deux mers, l'autre deviendra le Chef ſuprême de la Juſtice, un autre, enfin, jouira des honneurs lucratifs de l'Epiſcopat. Ils naiſſent Gentilshommes, infailliblement ils auront les talens & les vertus néceſſaires.

M. Doucin.

Où nous menera cette ironie ?

M. VÉRADIC.

Eh bien ! les prédictions s'accompliſſent. Le premier devient Général & ne feroit pas un bon Caporal de Milice ; le ſecond va chez l'Etranger faire admirer ſon luxe & le génie de ſon Secrétaire ; le troiſieme livre honteuſement nos flottes à l'ennemi ; le quatrieme devient Chancelier & l'horreur de la Nation, & le cinquieme faux, intriguant, flatteur, par état & par ambition, après avoir trompé la Religion du Monarque, & mis la France à deux doigts de ſa perte, va ſolliciter, à Rome, le chapeau que ſouilla jadis l'infâme Dubois, ſucceſſion digne à tous égards de celui qui la réclame.

M. DOUCIN.

Voilà un fort vilain tableau.

M. VÉRADIC.

Il eſt d'après nature ; mais ce n'eſt pas tout : réfléchiſſez aux exemptions, privileges, & immunités attachées à la Nobleſſe, à ſon orgueil puérile, au mépris qu'elle montre pour le reſte de la Nation, & à l'abus odieux qu'elle fait de ſes richeſſes & du pouvoir qu'elle doit à notre

puſillanimité. Dites-moi, M. Doucin, n'eſt-il pas équitable, ou plutôt de néceſſité abſolue, dans tous les Gouvernemens poſſibles, que chaque individu contribue de ſa perſonne, de ſes biens, & de ſon induſtrie, à l'avantage de la choſe publique?

M. Doucin.

Plaiſante queſtion!

M. Véradic.

C'eſt pourtant ce que ne fait pas votre Nobleſſe; elle ſe croit diſpenſée de porter, avec la Nation, le fardeau des charges publiques. Ne mériteroit-elle pas d'être conſidérée comme étrangere à la Patrie?

M. Doucin.

Ah! M. Véradic, ne ſavez-vous donc pas que les privileges, dont vous demandez l'anéantiſſement, ſont auſſi anciens que la Monarchie?

M. Véradic.

Je le ſais parfaitement; mais il ne m'a pas échappé comme à vous d'obſerver qu'anciennement les Seigneurs étoient obligés de

fournir au Monarque certain nombre de guerriers, en proportion de l'étendue de leurs poſſeſſions territoriales. Nos ancêtres, aſſez lâches pour gémir ſous le joug de la vaſſalité, étoient alors ſoldés par la Nobleſſe, aujourd'hui nous la payons, n'eſt-il pas juſte d'anéantir ſes priviléges? Je vais plus loin : non-ſeulement elle ne peut équitablement prétendre à des exemptions pécuniaires, mais elle doit encore ſe conſidérer comme une des cauſes principales du mauvais état des finances. Si elle avoit ceſſé de jouir de ſes priviléges au moment de l'anéantiſſement du régime féodal; en un mot, ſi elle avoit contribué comme nous, depuis un ſiecle ſeulement, aux dépenſes de l'Adminiſtration, le Peuple n'auroit pas été foulé par des impôts multipliés, & le déficit qui nous effraye, n'exiſteroit pas.

M. Doucin.

Bon ! D'après votre raiſonnement, la Nobleſſe ſeule devroit le remplir, encore ne ſeroit-elle pas quitte envers nous.

M. Véradic.

Oui, Monſieur, elle le devroit, non pas

ſeule, mais avec le Haut Clergé, les Corps Privilégiés, les Moines inutiles & la finance.

M. Doucin.

Vous ne faites pas attention que la ſource des prérogatives de la Nobleſſe a jailli de ſes veines déchirées pour le ſalut & la gloire de la Patrie, & qu'elle s'acquitte honorablement en continuant de répandre ſon ſang au milieu des combats.

M. Véradic.

Quel galimatias ! J'entends chaque jour répéter cette phraſe qui n'a pas le ſens commun. Ne croit-on pas que nos très-braves, mais très-ſots ancêtres, dormoient tranquillement, tandis que les demi-dieux alloient combattre & mourir pour eux. Ne croiroit-on pas encore que les Nobles ſont aujourd'hui les ſeuls défenſeurs de la Patrie ! Morbleu ! s'ils la ſervent, ne ſont-ils pas généreuſement, & trop généreuſement payés, & la guerre ne moiſſonne-t-elle pas mille roturiers pour un Gentilhomme ?

M. Doucin.

Il me ſemble que le traitement des Officiers en général eſt très-foible.

M. VÉRADIC.

Il eſt plus que ſuffiſant. Au ſurplus, ſi haſarder ſa vie pour la choſe publique étoit aſſez pour s'acquitter envers elle, c'eſt au malheureux ſoldat qu'appartiendroit cet avantage ; mal nourri, mal vêtu, mal payé, aſſujetti à une diſcipline rigoureuſe, ſupportant les fatigues les plus pénibles, les privations les plus humiliantes, écraſé du mépris de ſes chefs, ſans perſpective du côté de la gloire, ſans eſpoir du côté de la fortuue ; & n'entrevoyant qu'un hôpital pour reſſource derniere, triſte aſyle où il n'eſt reçu qu'à la veille d'expirer ; c'eſt lui, c'eſt le ſoldat qui mérite de la Patrie, non votre Nobleſſe, jouiſſant de tous les avantages du commandement, & toujours certaine d'obtenir des titres, des dignités, & ce qu'elle trouve meilleur encore, des penſions.

M. DOUCIN.

N'a-t-on pas vu de ſimples Soldats parvenir aux plus hautes diſtinctions ?

M. VÉRADIC.

Oui : mais un Miniſtre.... Quel Miniſtre ! Il faut l'oublier.

M. DOUCIN.

Je vous entends : on leur a fermé la porte des honneurs & de la fortune. C'eſt une baſſe injuſtice, pourtant je n'en ſuis pas fâché ; cela retiendra peut-être nos jeunes gens. Revenons ſur nos pas. Une vérité inconteſtable, c'eſt que la Nobleſſe a fourni de grands hommes, & beaucoup d'honnêtes gens.

M. VÉRADIC.

J'en conviens, & perſonne ne les admire & ne les reſpecte plus que moi. Mais penſez-vous qu'ils ſe fuſſent moins diſtingués pour n'être pas nés Gentilshommes, & que cette Roture ſi nombreuſe, ſi utile & ſi dédaignée, ſoit incapable de produire des Généraux, des Miniſtres, des Magiſtrats, des Négociateurs & des Prélats habiles & vertueux ?

M. DOUCIN.

Il faudroit être fou pour avoir cette idée, qui ſeroit démentie par l'expérience de tous les tems & de tous les Pays.

M. VÉRADIC.

Eh ! pourquoi donc avoir une nobleſſe hé-

réditaire, au lieu d'une nobleſſe perſonnelle ? Je ne ſais ſi nos Repréſentans s'éleveront contre cet abus ; mais j'oſe prédire qu'il ne ſubſiſtera pas long-tems.

M. Doucin.

Oſeriez-vous l'attaquer, Monſieur le Rodomont, ſi vous aviez ſéance aux Etats-Généraux.

M. Véradic.

Oui, je l'oſerois, & m'y croirois obligé.

M. Doucin.

Je vous donnerai ma voix. Mais ce n'eſt pas tout : vous avez déclamé contre l'hérédité de la Nobleſſe ; vous l'avez repréſentée comme ridicule & humiliante pour la Nation ; il faut à préſent me faire connoître en quoi cette Nobleſſe eſt onéreuſe, indépendamment de ſes priviléges & exemptions pécuniaires.

M. Véradic.

Je vous aurai bientôt ſatisfait. Ouvrez l'Almanach Royal, & tremblez à la vue de cette liſte de Maréchaux de France, de Lieutenans-Gé-

néraux, de Maréchaux de Camp & de Brigadiers. Il y en a pour conduire toutes les Troupes de l'Univers. Et ces Gouverneurs de Province, Lieutenans pour le Roi, ces Commandans qui ne commandent & ne gouvernent rien, & ces Etats-Majors de Places, démantelées depuis deux siecles & à cent lieues des frontieres, & ces Commandeurs, Grands-Croix de deux ou trois Ordres très-nombreux, & ces grands & petits Officiers de la Couronne, dont la Couronne se passeroit parfaitement. Que sai-je ? Je n'aurois jamais fini. Ajoutez aux dépenses énormes qu'entraîne cette inutile multiplicité, trente millions à peu près de pensions répandues sur la Noblesse, &. dites-moi s'il est possible que tout cela ne pese pas horriblement sur la Nation. C'est de ce côté-là, Monsieur, que l'on devroit porter le ciseau de la réforme, non sur de malheureux Commis gagnant à peine un mauvais dîné. Pour économiser cent ou deux cent mille écus, on a plongé une multitude de gens honnêtes & laborieux dans la misere & le désespoir, tandis qu'il étoit facile de centupler cette économie par des suppressions justes & nécessaires ; mais il est plus aisé de sacrifier le timide agneau que le loup dévorant.

M. DOUCIN.

Vous avez raiſon ; cependant il faut des récompenſes & des retraites aux Nobles, qui ont uſé leur jeuneſſe & leur fortune au ſervice de la Patrie.

M. VÉRADIC.

Quoi ! vous croyez que l'on ſe ruine au Service ! Déſabuſez-vous : j'ai connu des Officiers qui y ont amélioré leur fortune, & c'étoient les plus eſtimables. On ſe ruine dans les Armées, dans les Garniſons, comme à Paris, par la mauvaiſe conduite, le jeu, les catins, le luxe & la débauche. Sont-ce là des titres pour obtenir des récompenſes & des indemnités. Je ne répéterai pas ce que j'ai dit touchant les pauvres Soldats, ce ſont eux qui ſuccombent ſous les fatigues, & leurs Chefs en recueillent le fruit.

M. DOUCIN.

Il y a eu de tout tems des injuſtices & des abûs. Le foible a toujours été opprimé & le ſera toujours.

M. VÉRADIC.

Quel diſcours ! & c'eſt un homme, un Fran-

çois du dix-huitieme ſiecle qui oſe le tenir. Nous appercevrons les injuſtices, les abus, ſans les pourſuivre, ſans prononcer leur deſtruction ! Ne le croyez pas, la Nation s'eſt éclairée ; elle a ſecoué le joug aviliſſant du préjugé ; le moment approche où elle fera valoir ſes droits, ſa puiſſance & ſa dignité. Elle ne ſera plus opprimée, parce qu'elle n'eſt plus aveugle ſur ſes intérêts, parce qu'elle a le ſentiment de ſes forces.

M. DOUCIN.

Tout doux, mon ami, vous étiez ſi timide, il n'y a qu'un inſtant ; vous trembliez, diſiez-vous, & voilà que vous prenez un ton prophétique ; réprimez ce zèle trop violent & hors de ſaiſon. Attendez que vous ſoyez un des Repréſentans de notre bonne Ville.

M. VÉRADIC.

Point de raillerie, Monſieur, ſi j'étois nommé, je ſaurois juſtifier le choix de mes Electeurs. Malheur à celui qui trahiroit la confiance de ſes Compatriotes ; j'éléverois la voix pour qu'il fût honteuſement chaſſé, & livré à l'exécration publique.

M. Doucin.

Si l'on ne vous écoutoit pas, ſi la majorité vous déſapprouvoit....

M. Véradic.

Je rougirois pour elle, & me retirerois, en pleurant la perte de la Patrie.

M. Doucin.

Voilà qui eſt très-beau, mais nous n'en ſommes pas là. Au ſurplus, cette Nobleſſe que vous proſcrivez ſans miſéricorde, n'annonce-t-elle pas que le privilége dont elle eſt la plus jalouſe eſt celui de nous protéger.

M. Véradic.

Nous protéger ! Quel orgueil ! Et contre qui, s'il vous plaît ? contre les Ennemis ? nous la payons ; contre le Clergé ? leurs intérêts ſont communs. Il y a long-tems que ces deux Ordres ont arrêté notre ruine & notre aviliſſement. Morbleu, nous n'avons pas beſoin de la protection de cette Nobleſſe. Qu'elle nous paye, & nous la tiendrons quitte du reſte.

M. DOUCIN.

C'eſt bien de cela qu'il s'agit : ne ſolliciteriez-vous pas, comme un autre, l'appui de quelque grand Seigneur, s'il étoit queſtion d'obtenir une grace ou un emploi ?

M. VÉRADIC.

Mon ami ! les ſecours que l'on tire de ces Seigneurs, que vous nommez Grands, ſont très-rarement déſintéreſſés. Qui ſoutiennent-ils de leur crédit ? leurs Valets, les parens, les amis, les protégés de leurs Valets, (car ceux-ci protégent auſſi) & très-ſouvent les favoris de leurs perfides Catins. Ils détournent les yeux de l'homme qui ne fait valoir que ſes talens & ſes beſoins, pour accueillir celui qui flatte ou leur orgueil ou leur cupidité. Les grands & les petits emplois ſont vendus ou donnés à des hommes dont la craſſe ignorance eſt le moindre défaut. Combien je vous citerois de Financiers opulens, ſortis de l'anti-chambre, nobles aujourd'hui comme leurs anciens Maîtres, plus riches qu'eux, & protégeant de leur bourſe ceux qui les ont portés dans le chemin de la fortune. Combien je vous nommerois de ces illuſtres Protecteurs,

partageant

partageant annuellement le fruit du travail ou des rapines de leurs créatures. Ceſſez, ceſſez de me vanter la protection des Grands; je la regarde comme une peſte dangereuſe; c'eſt par elle que le vrai mérite ſe trouve en concurrence avec l'impéritie, & que celle-ci obtient la préférence; c'eſt par elle que les ſcélérats échappent à la rigueur des Loix; c'eſt par elle que différentes parties de l'Adminiſtration ſont confiées à des fripons qui s'engraiſſent du malheur de la Patrie; c'eſt par elle que des particuliers convaincus des malverſations les plus odieuſes, ou continuent de jouir paiſiblement de leurs emplois, ou en obtiennent de plus avantageux; c'eſt par elle que des femmes corrompues ſavent ſe ſouſtraire à l'autorité de leurs familles; c'eſt par elle que d'honnêtes gens expient.....

M. Doucin.

En voilà aſſez, M. Véradic, vous voyez tout en noir; pour moi je me rappelle d'avoir uſé avec avantage du crédit d'un grand Seigneur; certainement je ne demandois rien de contraire à la juſtice, & mon protecteur ſe contenta d'un ſimple remerciment.

M. VÉRADIC.

Et son Secrétaire ?

M. DOUCIN.

Bon ! ce fut une misere ; ce brave homme n'avoit que ses six cens livres. Il faut que tout le monde vive.

M. VÉRADIC.

Six cens livres, que de grandeur ! quel excès de générosité ! Vous en fûtes donc quitte pour quelques louis ?

M. DOUCIN.

Non, j'avois eu la connoissance de Monseigneur, par le moyen d'une Danseuse, à laquelle il ne donnoit guères que mille écus par mois ; il falloit bien se sauver du reproche d'ingratitude.

M. VÉRADIC.

Admirez, admirez, M. Doucin ; je ne m'y oppose pas ; le trait est réellement beau ; mais il ne me fera pas changer d'avis. Permettez-moi de vous faire une question. Pourquoi avoir

cherché un protecteur. puiſque votre demande étoit juſte, vous n'en aviez pas beſoin ?

M. DOUCIN.

Sans doute : mais j'avois un adverſaire fortement protégé, & j'aurois infailliblement ſuccombé, ſi....

M. VÉRADIC.

Je l'aurois gagé. Vous aviez chacun un vigoureux champion ; le vôtre a été le plus fort ; je vous en félicite de tout mon cœur. Où en auriez-vous été, ſi la petite avoit ſecondé votre adverſaire ?

M. DOUCIN.

Je devois prévoir la malignité de votre obſervation, vous êtes tellement prévenu.....

M. VÉRADIC.

Mon ami, je ne le ſuis pas, je vais le prouver. Je connois des Nobles dignes des plus grands éloges & de la profonde vénération ; par malheur, le nombre en eſt petit. Ceux-ci mettent leur bonheur à exercer la bienfaiſance, à ſecourir les infortunés. On les voit rarement

à la Cour ; ils ne sont d'aucune cabale ; ils n'intriguent point pour se glisser dans le Ministere ; ils font tout pour mériter des distinctions & non rien pour les obtenir ; & s'ils jouissent des priviléges attachés à leur naissance, dont ils ne tirent pas vanité, c'est qu'ils ne veulent ni se singulariser ni ameuter contre eux l'Ordre où le hazard les a fait naître. Quoique simples Bourgeois, je les visite souvent, & souvent ils honorent ma maison de leur présence. L'un d'eux me disoit hier : ah ! mon ami ! quel Roi nous avons ; comme il aime ses Peuples ; il est plus que leur pere, & il se trouve des François assez vils, assez ingrats pour contrarier ses vues de justice & de bienfaisance ; & ces gens-là se disent les soutiens de la Patrie, les gardiens des Loix, & les ministres du Maître de tout. Quels blasphêmes ! Ce bon Prince avoit raison ; il est difficile de faire le bien ; mais il ne faut pas désespérer, avec de la constance & de la fermeté, les obstacles disparoîtront, la France ne sera plus qu'une famille, & les François seront tous freres, ils auront enfin une Patrie. Quel bonheur pour notre Monarque ! il aura fait celui de vingt-cinq millions d'hommes. Son regne obscurcira les siecles passés, & deviendra le modele des siecles à venir. Puisse-t-il

contempler long-tems ſon ouvrage ; puiſſe ſon vertueux & infatigable Miniſtre ne pas s'effrayer des clameurs vaines & mépriſables des ennemis de ſa Patrie adoptive.

M. DOUCIN.

C'étoit pourtant un Noble qui tenoit ce diſcours.

M. VÉRADIC.

Oui, morbleu, c'étoit un Noble, & ſi les autres pouvoient lui reſſembler, je conſeillerois au Roi d'ennoblir tous ſes Sujets.

M. DOUCIN.

Ce ſeroit le vrai moyen d'anéantir les privileges. Malheureuſement la choſe eſt impraticable. Mais, Monſieur Véradic, eſt-il réellement poſſible que des Gentilshommes conviennent que leur nobleſſe ſoit une chimere ?

M. VÉRADIC.

Monſieur, il n'en eſt aucun, à moins qu'il ne ſoit tout-à fait ſtupide, qui ne ſoit intérieurement perſuadé de cette vérité.

M. Doucin.

Je ne suis pas d'accord avec vous. Certainement celui qui m'a rendu service, n'est pas un sot ; cependant je l'ai vu froncer le sourcil, & tout prêt à me refuser son appui, parce que je ne le traitois pas de Monseigneur, après avoir donné, malgré lui, cette qualification au Ministre dont je sollicitois la Justice.

M. Véradic.

Eh bien, mon cher, votre grand protecteur est un très-petit homme, à mes yeux, aux yeux de tout le monde, & peut-être à ceux de ses laquais. Au surplus, il vous a protégé gratuitement ; je ne dois pas trouver mauvais que vous vous déclariez son défenseur ; mais souvenez-vous de ne jamais lui rien demander, sans avoir vu d'abord Monsieur son Secrétaire & la petite Danseuse, sur-tout n'oubliez pas le Très-Haut & Très-Puissant Seigneur.

M. Doucin.

Je vous entends : brisons-là, aussi bien j'entends quelqu'un.

M. VÉRADIC.

Eh ! C'eſt notre ami, c'eſt Monſieur Ironet. Allons, ſoyez le bien venu.

M. IRONET.

Bon jour, Meſſieurs, ne vous trouvant point au Café, je me ſuis douté que je vous rencontrerois ici.

M. DOUCIN.

Ma foi ! vous venez fort à propos, voici un Démon qui déchire impitoyablement les Gentilshommes.

M. IRONET.

Il a grand tort.

M. VÉRADIC.

Non : c'eſt le bon Monſieur Doucin, qui eſt l'optimiſte le plus outré que je connoiſſe ; il eſt à genoux devant tous les préjugés, c'eſt le très-humble adorateur de la Nobleſſe.

M. IRONET.

Il a raiſon, & bientôt vous ſerez de ſon

avis. Ignorez-vous donc la conduite noble & généreuse des Gentilshommes Bretons.

M. DOUCIN.

Ah ! Monsieur Ironet, je vous en prie, qu'ont-ils fait ?

M. IRONET.

Des merveilles. . . . Ils ont payé des Valets & une canaille insensée, pour assommer le Tiers-Etat.

M. VÉRADIC.

Et le Tiers-Etat ?

M. IORNET.

S'est défendu vigoureusement.

M. VÉRADIC.

Il ne reste donc plus de Noblesse en Bretagne ?

M. IRONET.

Doucement, s'il vous plaît, les choses ne sont pas allés si loin. On compte quelques morts

& quelques bleſſés de part & d'autres, & tout eſt à-peu-près calme à préſent.

M. DOUCIN.

Vous triomphez, Monſieur Véradic, tout vient à l'appui de votre cauſe. Je veux pourtant eſſayer de vous réconcilier avec un Ordre que vous traitez un peu trop ſévérement. S'il a eu tort en Bretagne, en Franche-Comté, en Provence, en Artois & en Bourgogne, ſa conduite n'a-t-elle pas été admirable, dans le Dauphiné, dans la Lorraine & dans le Rouſſillon? N'avez-vous pas été touché du zele patriotique de trente Ducs & Pairs, & de la généreuſe proteſtation de vingt-deux Gentilshommes Franc-Comtois, enfin ne remarquez-vous pas avec plaiſir que la plus grande partie des Nobles ſe ſoumet à porter avec nous le poids des impoſitions.

M. VÉRADIC.

Quel homme! Il a été le premier à me traiter d'enthouſiaſte, parce que je rendois à ces braves gens, aux Dauphinois ſur-tout, un hommage mérité, hommage que leur doivent tous les bons François, & voici.....

M. DOUCIN.

J'en conviens, mais vous n'avez fait aucune

attention au désintéressement que montre presque toute la Noblesse.

M. Véradic.

C'est que je ne suis point du tout pressé de croire & d'admirer. J'attends, Monsieur, j'attends que votre Noblesse se soit expliquée aux Etats : ses représentans devront confirmer cette renonciation à des privileges abusifs ; alors je lui donnerai des éloges, mais je n'admirerai pas, elle aura seulement fait son devoir. Ce qui est juste aujourd'hui, l'étoit nécessairement il y a deux siecles, & elle n'a pas voulu s'en appercevoir ; le Royaume a été réduit aux plus dures extrémités, le peuple a été abîmé de subsides, & elle n'est pas venue à son secours ; maintenant que le cri du Peuple se fait entendre du fond des Provinces, que le malheureux payſan demande du pain quand on lui parle d'impôts, que les finances sont épuisées, que d'horribles abus ont fait naître un déficit énorme, que le crédit national est chancelant, que la patrie menacée d'une ruine prochaine, ne peut s'en garantir, que par des réformes heureuses dans sa constitution ; maintenant, dis-je, que la Nation, stimulée par l'impérieuse nécessité, ouvre les yeux, reconnoît ses droits &

veut les faire valoir ; la Nobleſſe conſent enfin à céder ce qui doit lui être enlevé : je ne vois point de mérite dans ce prétendu ſacrifice. Mais cette renonciation eſt-elle ſincere ? N'eſt-il pas permis de former des doutes, quand la Nobleſſe, d'accord avec le Clergé, demande impérieuſement qu'aux Etats-Généraux les opinions ſoient comptées par ordre, au lieu de les recueillir par tête ? Eſpere-t-elle que le Tiers-Etat ſanctionnera ſes délibérations, parce qu'elles ſont infailliblement celles des Freres ? Ou ſe flatte-t-elle d'arrêter par-là, toute déciſion qui contrarieroit ſes prétentions ? Enfin, veut-elle que l'Aſſemblée Nationale, ne ſoit, comme les précédentes, qu'une farce ridicule & ſans dénouement ? Non, Monſieur, je n'admirerai pas, je ne prodiguerai pas des louanges prématurées ; j'attendrai.

M. DOUCIN.

Mais ſi la Nobleſſe & le Clergé s'obſtinent à vouloir cette forme, ſi le Tiers-Etat perſiſte à ſoutenir celle que vous adoptez, & qui me paroît en effet la plus raiſonnable, néceſſairement l'Aſſemblée ſe ſéparera ſans avoir rien conclu, & nous tomberons dans un état pire

que le premier. N'eſt-il pas à deſirer que le Tiers-Etat cede ſur ce point, plutôt.....

M. Véradic.

Céder ! Tout ſeroit perdu, nous deviendrions plus que jamais eſclaves & malheureux. Vous ne voyez pas le piege, mais on ſaura l'éviter ; & s'il arrivoit qu'un ſeul de nos repréſentans fût aſſez lâche pour mollir ſur ce point important, il faudroit le déclarer infâme, & l'ennemi de ſa patrie.

M. Doucin.

Eh bien, les repréſentans des deux premiers Ordres ſe retireroient.

M. Véradic.

Le Monarque reſteroit à la tête de l'Ordre qui conſtitue réellement la Nation, il écouteroit ſes plaintes, ſes demandes, & ſes avis ; il diroit, Nous voulons, & vingt millions de voix tonneroient. Nous voulons. Qui oſeroit répondre à ce cri terrible ? Qui oſeroit appeller des Loix de Louis, le citoyen ? De Louis, le pere & l'ami des François ?

M. Ironet.

Ce Monsieur Véradic est un méchant homme; qu'en pensez-vous, mon pauvre Doucin? Vous voilà tout étourdi, je le suis presqu'autant que vous, car s'il arrivoit que l'on députât cette mauvaise tête aux Etats, ce qui est très-possible, il seroit capable de souffler le poison du patriotisme dans l'ame des représentans du Tiers-Etat, & Dieu sait comment nos Evêques & nos talons rouges se trouveroient éloignés de leur compte. Souhaitons, mon ami, que les Députés de la Nation ne lui ressemblent point.

M. Doucin.

Messieurs, vous vous êtes donné le mot pour me tourmenter, je vous cede le champ de bataille. Adieu : je reviendrai demain, dans l'espoir de trouver M. Véradic un peu plus froid, & M. Ironet moins railleur.

M. Véradic.

A demain, n'y manquez pas, car j'ai encore bien des choses sur le cœur.

614

M. IRONET.

Oui, venez, tous trois nous tiendrons les Etats-Généraux.

Et Monsieur Doucin partit; Monsieur Ironet & mon Maître le suivirent de près : celui-ci disoit, en s'en allant, c'est un bon homme qui tient encore aux vieilles idées ; il a du bon sens, il apperçoit la source de nos maux, mais il craint les secousses d'une révolution, qui nous guériroit pour toujours : & Monsieur Ironet disoit, hélas ! Nous avons bien des Doucins !

FIN.